

Franck MARLIN
Député de l'Essonne

*Membre de la Commission
de la défense nationale et
des forces armées*

Maire honoraire d'Étampes

Paris, le 1^{er} février 2018

Madame la Présidente,

Si je m'étais réjouis auprès de la SNCF de l'annonce des travaux de régénération et de modernisation des infrastructures de la ligne C du RER, tellement nécessaires après des décennies de sous-investissements, j'avais cependant émis parallèlement des craintes quant à leurs impacts sur le réseau, en terme de régularité, de ponctualité et de fréquences des rames, et donc sur les conditions de transport des voyageurs.

Vous connaissez mon dévouement pour cette cause, comme j'ai pu le réaffirmer en janvier dernier lors de la manifestation devant vos locaux au jour du vote du projet SA 2019.

Je tenais donc à vous faire part de mes démarches auprès de Monsieur Bernard GOSSELIN, Directeur de la ligne de RER C ainsi que de Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire, afin de leur relayer les inquiétudes des utilisateurs des lignes de TER et RER.

La situation semblant s'être installée après seulement une année de travaux, est amenée à perdurer durant la période des travaux, soit encore pendant 7 ans s'il on en croit les représentants de la SNCF et du Transilien Île-de-France. Or un constat s'impose : elle est d'ores et déjà devenue insupportable pour les franciliens concernés.

Aussi, à l'instar des actions de dédommagement menées pour les usagers des lignes A et B du RER, et sur la base des nombreuses requêtes qu'ils m'ont formulées, je vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer dans quelle mesure ceux du RER C pourraient également bénéficier d'une disposition similaire.

Dans cette attente, et vous en remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes respectueux hommages.



Franck MARLIN

Madame Valérie PÉCRESSE
Présidente
Île-de-France Mobilités
39 – 41, Rue de Châteaudun
75009 PARIS

FM/JR/JSC/18-01